

Risque d'indisponibilité temporaire de la spécialité XYLLOMAC 2 g, poudre pour solution injectable/pour perfusion (IV), en boite de 10 flacons

A l'attention des pharmaciens hospitaliers

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Paris le 20 novembre 2024

Delbert Pharma souhaite anticiper sur le risque d'indisponibilité <u>temporaire</u>, sur une période allant du **18 Décembre 2024 au 03 Mars 2025** de notre spécialité :

XYLLOMAC 2 g, poudre pour solution injectable/pour perfusion (IV) Amoxicilline 10 Flacons de 2g -CIP 34009 552 499 5 5

Dans cette éventualité, nous vous proposons à titre exceptionnel et transitoire, son remplacement par la spécialité **XYLLOMAC 1 g**, poudre pour solution injectable/pour perfusion (I.M.-I.V.) boite de <u>10</u> <u>flacons</u> <u>CIP 34009 555 775 3 9</u>.

Les conditions de distribution <u>seront inchangées</u>, vos commandes doivent être exprimées en UCD comme habituellement avec le **code UCD habituel.**

Le prix marché, les conditions commerciales et le remboursement restent dès lors identiques et l'ensemble de vos besoins sera couvert sur cette période

Merci de nous confirmer votre accord en retour de cette information, de préférence par mail : service.clientsfrance@delbert.fr

Tout à fait conscients des désagréments engendrés par cette situation, nous vous remercions par avance de votre compréhension et nous vous prions de croire, Chère consoeur, Cher Confrère, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations distinguée.

Thierry Hoffmann Pharmacien Responsable

Information médicale

Pour toute question ou information complémentaire, nous vous prions de contacter le Département d'Information Médical. Tél : 01 46 99 68 20.

Déclaration des effets indésirables

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur www.signalement-sante.gouv.fr.

Pour plus d'information sur les médicaments, consultez <u>ansm.sante.fr</u> ou <u>base-donnees publique.medicaments.gouv.fr</u>.

